



## APPEL A CANDIDATURES 2016

### Soutien pour la formation à la recherche translationnelle en cancérologie

*Cet appel à candidatures est organisé par l'ITMO Cancer de l'alliance nationale pour les sciences de la vie et de la santé (AVIESAN) conjointement avec l'Institut National du Cancer. La gestion opérationnelle et le suivi sont confiés à l'Inserm.*

Toutes les informations sur le Plan cancer sont disponibles à cette adresse : [www.e-cancer.fr/le-Plan-cancer](http://www.e-cancer.fr/le-Plan-cancer)

Soumission en ligne : [https://www.eva2.inserm.fr/EVA/jsp/AppelsOffres/CANCER/index\\_F.jsp](https://www.eva2.inserm.fr/EVA/jsp/AppelsOffres/CANCER/index_F.jsp)

Date limite : **22 Février 2016**

Contact: [plancancerformation@inserm.fr](mailto:plancancerformation@inserm.fr)

## SOMMAIRE

1. CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L'APPEL A CANDIDATURES .....	3
2. CHAMP DE L'APPEL A CANDIDATURES .....	4
3. MODALITES DE PARTICIPATION .....	4
4. CRITERES D'ELIGIBILITE ET D'EVALUATION DES PROJETS.....	4
4.1 Critères d'éligibilité.....	4
Eligibilité pour les Médecins:.....	4
Eligibilité pour les Odontologistes : .....	5
Eligibilité pour les Pharmaciens (Filières : Internat ou Industrie) :.....	5
Eligibilité pour les Vétérinaires : .....	5
4.2 Processus d'évaluation .....	5
5. DISPOSITIONS GENERALES POUR LE FINANCEMENT .....	6
6. CALENDRIER DE L'APPEL A CANDIDATURES.....	6
7. MODALITES DE SOUMISSION.....	6
7-a Dossier de candidature.....	7
7-b Procédure de soumission électronique .....	7
7-c Format papier.....	8
8. PUBLICATION DES RESULTATS.....	8
9. CONTACT .....	9

**Objectif :**

- **Promouvoir des parcours professionnels en appui des évolutions de la recherche en cancérologie**

**Action :**

- **Renforcer l'attractivité des métiers de la recherche en lien avec la cancérologie**

L'engagement dans cette action récurrente est soutenu par une politique active et financée de formation à la recherche : le succès à terme sera lié au nombre de nouveaux jeunes médecins, pharmaciens, odontologistes et vétérinaires engagés et formés à cette démarche.

## **1. CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L'APPEL A CANDIDATURES**

La recherche translationnelle occupe aujourd'hui une position importante dans le paysage de la recherche biomédicale, et est au cœur des orientations stratégiques, inscrites dans le Plan Cancer.

La recherche translationnelle doit assurer un continuum entre la recherche cognitive et la recherche clinique en prenant en compte le patient dans sa réalité complexe et unique et également collectivement comme membre d'un groupe de malades. Elle doit ainsi permettre la mise en œuvre optimale des connaissances les plus récentes dans la pratique médicale. Cette recherche nécessite l'acquisition d'une double culture médicale et scientifique afin de favoriser efficacement le flux bidirectionnel des connaissances de la recherche cognitive vers ses applications médicales et des observations faites chez le malade vers la recherche cognitive.

En complément des appels à projets de recherche récurrents et de la création des Sites de Recherche Intégrée sur le Cancer (SIRIC), le plan cancer a également pour objectif d'apporter un soutien à la formation à la recherche translationnelle (action 13.4 du plan cancer 2014-2019).

Cet appel à candidatures doit permettre à des médecins, pharmaciens, odontologistes et vétérinaires, diplômés ou en fin de formation, d'acquérir les connaissances et la méthodologie de la **recherche d'interface entre recherche fondamentale et recherche clinique** en leur permettant d'interrompre leur carrière afin de se consacrer à leur formation par la **recherche à temps plein**.

Cet objectif de formation s'inscrit dans un parcours d'alternance recherche clinique – recherche d'amont visant à favoriser le flux bidirectionnel de connaissances et leur intégration par les futurs praticiens.

## 2. CHAMP DE L'APPEL A CANDIDATURES

Le présent appel à candidatures couvre tous les **champs de la recherche translationnelle en cancérologie**. Les candidats peuvent proposer tout projet dans ce domaine sous la direction d'un responsable de projet ou d'un directeur de master ou de thèse.

**Les formations concernées sont : Master 2 de Recherche, doctorat, post-doctorat en France ou post-doctorat à l'étranger.**

## 3. MODALITES DE PARTICIPATION

Cet appel à candidatures s'adresse aux :

- Etudiants en médecine, en pharmacie, en odontologie ou en écoles vétérinaires souhaitant effectuer un Master 2 Recherche en France pour une durée de 12 mois,
- Etudiants ou jeunes médecins, pharmaciens, odontologistes ou vétérinaires désireux d'effectuer un doctorat en sciences en France pour une durée de 36 mois maximum,
- Jeunes médecins, pharmaciens, odontologistes ou vétérinaires désireux d'effectuer un stage postdoctoral en sciences en France (durée 24 mois) ou à l'étranger (durée 12 mois).

## 4. CRITERES D'ELIGIBILITE ET D'EVALUATION DES PROJETS

### 4.1 Critères d'éligibilité

- Le laboratoire d'accueil doit être clairement identifié. Dans le cas d'un laboratoire d'accueil en France, il doit être reconnu par le Ministère de la Recherche (CHU, Université, Inserm, CNRS, CEA, école vétérinaire, INRA...). Il doit faire preuve d'expérience dans le domaine concerné et doit pouvoir assurer l'encadrement du candidat.
- Le dossier de candidature doit être dûment complété et comprendre tous les documents (voir § 7). Il doit être dûment signé par l'organisme gestionnaire ou établissement recrutant le candidat et par le directeur du laboratoire d'accueil
- Le dossier et les documents annexes doivent être déposés sur format électronique et sous format papier, dans les délais indiqués dans le § 7.

#### Eligibilité pour les Médecins:

- Pour les candidats à un Master 2 Recherche : être titulaire<sup>1</sup> d'un Master 1 ou être inscrit en internat;
- Pour les candidats souhaitant effectuer une thèse de sciences : être titulaire<sup>1</sup> d'un Master 2 recherche;
- Pour les candidats souhaitant effectuer un stage postdoctoral en sciences: être titulaire<sup>1</sup> d'un doctorat en sciences depuis moins de 3 ans.

---

<sup>1</sup> Être titulaire du diplôme requis au plus tard à la date de la prise de fonction. Une attestation d'inscription dans la formation délivrant le diplôme est alors exigée

### Eligibilité pour les Odontologistes :

- Pour les candidats à un Master 2 Recherche : être titulaire<sup>1</sup> d'un Master 1 ou être inscrit en internat;
- Pour les candidats souhaitant effectuer une thèse de sciences être titulaire<sup>1</sup> d'un Master 2 recherche;
- Pour les candidats souhaitant effectuer un stage postdoctoral en sciences: être titulaire<sup>1</sup> d'un doctorat en sciences depuis moins de 3 ans.

### Eligibilité pour les Pharmaciens (Filières : Internat ou Industrie) :

- Pour les candidats à un Master 2 Recherche : être titulaire<sup>1</sup> d'un Master 1 Recherche ou être inscrit en 3<sup>ème</sup> cycle;
- Pour les candidats souhaitant effectuer une thèse de sciences : être titulaire<sup>1</sup> d'un Master 2 recherche;
- Pour les candidats souhaitant effectuer un stage postdoctoral en sciences: être titulaire<sup>1</sup> d'un doctorat en sciences depuis moins de 3 ans.

### Eligibilité pour les Vétérinaires :

- Pour les candidats à un Master 2 Recherche : être titulaire<sup>1</sup> d'un Master 1 recherche;
- Pour les candidats souhaitant effectuer une thèse de sciences : être titulaire<sup>1</sup> d'un Master 2 recherche ou d'un DEFV (Diplôme d'Etudes Fondamentales Vétérinaire);
- Pour les candidats souhaitant effectuer un stage postdoctoral en sciences: être titulaire<sup>1</sup> d'un doctorat en sciences depuis moins de 3 ans.

**Pour apprécier l'éligibilité de leur candidature, les candidats devront fournir la copie du diplôme requis ou une attestation d'obtention du diplôme requis de l'établissement.**

Attention: les candidats doctorants devront justifier de leur rattachement à une école doctorale.<sup>2</sup>

## 4.2 Processus d'évaluation

Les candidatures répondant aux critères d'éligibilités seront évaluées sur dossiers par le comité d'évaluation. Les candidats à un doctorat et à un post- doctorat pourront être auditionnés par le comité d'évaluation.

Les critères d'évaluation porteront sur :

#### **Candidat :**

- Parcours médical et scientifique, qualité des publications (en fonction de l'avancement dans la carrière) et motivations du candidat,
- Projet de carrière.

#### **Intérêt et qualité scientifique du projet :**

---

<sup>2</sup> Art 3 « le président ou le directeur de l'établissement recrute le doctorant contractuel par contrat d'une durée de trois ans, sur proposition du directeur de l'école doctorale, après avis du directeur de thèse et du directeur d'unité ou équipe de recherche concernée. »

- Pertinence et originalité du projet, inscription dans une démarche de recherche translationnelle
- Positionnement du projet dans le contexte scientifique national et international,
- Qualité scientifique et faisabilité.

#### **Laboratoire et équipe d'accueil**

- Qualité scientifique du laboratoire d'accueil notamment dans le domaine de la recherche translationnelle,
- Encadrement des jeunes chercheurs,
- Qualité de l'encadrant, évaluée notamment par la qualité des travaux réalisés.

## 5. DISPOSITIONS GENERALES POUR LE FINANCEMENT

Le soutien financier de l'Inserm est exclusivement destiné à des coûts de personnel. Il sera versé directement à l'organisme gestionnaire qui mettra en place le contrat de travail du lauréat.

Le montant total, toutes charges incluses, de la rémunération proposée sera déterminé au regard du profil et du parcours individuel du lauréat (thèse d'exercice, DES....) et selon les règles de rémunération applicables au sein de l'organisme gestionnaire. La date de démarrage des contrats ne pourra être fixée avant le 1<sup>er</sup> Septembre 2016.

La rémunération des candidats à un stage post-doctoral à l'étranger est plafonnée à 75 000 € incluant toutes les charges et couvertures sociales pour la durée du financement.

L'organisme gestionnaire peut inclure des frais de gestion dans la limite de 4%.

Le Bénéficiaire ne pourra pas recevoir d'autres aides, de l'Inserm ou d'un autre financeur, destinées à financer la rémunération du Lauréat, que celle accordée par le présent AAP.

## 6. CALENDRIER DE L'APPEL A CANDIDATURES

<b>Date de publication de l'appel à projets</b>		<b>Septembre 2015</b>
<b>Ouverture du site de soumission des projets:</b>		<b>14 Décembre 2015</b>
<b>Date limite de soumission du dossier de candidature</b>	1. Soumission électronique du dossier complet et 2. Envoi papier en 2 exemplaires (dont 1 original signé) par courrier postal	<b>22 Février 2016</b>
<b>Date prévisionnelle de réunion du comité d'évaluation (auditions):</b>		<b>Fin Avril 2016</b>
<b>Date prévisionnelle de publication des résultats :</b>		<b>Mai 2016</b>

## 7. MODALITES DE SOUMISSION

La soumission de votre dossier de candidature comporte 2 étapes obligatoires:

- 1- Inscription sur le site EVA de l'Inserm et soumission du dossier de candidature en ligne
- 2- Envoi de votre dossier de candidature au format papier

Les deux formats, électronique et papier, sont identiques excepté les signatures qui ne sont exigées qu'en version originale papier.

## 7-a Dossier de candidature

Le dossier de candidature devra comprendre l'ensemble des éléments requis et nécessaires à l'évaluation scientifique, technique et financière du projet.

La liste des documents attendus est:

- ✚ **le formulaire complété et signé,**
- ✚ **le curriculum vitae du candidat**
- ✚ **l'attestation du diplôme,**
- ✚ **le curriculum vitae de l'encadrant avec la liste complète des publications et une lettre s'engageant à accompagner et suivre le projet de recherche en déclinant les étapes du travail à réaliser,**
- ✚ **la lettre du directeur du laboratoire d'accueil soulignant son engagement à suivre le candidat,**
- ✚ **l'attestation de l'organisme gestionnaire,**
- ✚ **le projet scientifique.**
- ✚ **une lettre de recommandation,**
  - du directeur de stage de M2 pour une demande de financement de doctorat
  - ou du directeur de thèse pour la demande de post-doctorat

qui sera envoyée directement par l'auteur par mail uniquement ([plancancerformation@inserm.fr](mailto:plancancerformation@inserm.fr)).

## 7-b Procédure de soumission électronique

Site Web : [https://www.eva2.inserm.fr/EVA/jsp/AppelsOffres/CANCER/index\\_F.jsp](https://www.eva2.inserm.fr/EVA/jsp/AppelsOffres/CANCER/index_F.jsp)

Cette procédure de soumission, à partir du site EVA de l'Inserm, comprend :

- ✚ l'identification du candidat (nom, prénom et email) permettant la réception d'un code utilisateur et d'un mot de passe donnant accès à un espace personnel sécurisé sur EVA,
- ✚ la partie administrative sous forme d'un formulaire à compléter en ligne,
- ✚ le dépôt par téléchargement des documents demandés.

**Date limite de soumission: 22 Février 2016**

**Il est fortement conseillé de ne pas attendre la date limite de clôture de l'appel pour soumettre sa proposition de projet.**

## 7-c Format papier

Le dossier de candidature en deux exemplaires dont 1 original dûment signé par les personnes responsables (Directeur scientifique du projet + organisme gestionnaire), et envoyés à l'adresse suivante :

Inserm  
DRH – Mission chercheur  
Plan Cancer – AAC Formation  
101, rue de Tolbiac 75013 Paris

**Date limite de soumission: 22 Février 2016 (le cachet de la poste faisant foi)**

## 8. ANNONCES DES RESULTATS DE L'EVALUATION

La liste des projets financés est publiée sur le site EVA de l'Inserm.

## 9. PUBLICATIONS – COMMUNICATION DES RESULTATS DES TRAVAUX

### 9-a Publications

Toutes les publications issues du projet de recherche font mention du soutien financier selon ces termes :

*" Avec le soutien financier de l'ITMO Cancer AVIESAN (Alliance Nationale pour les Sciences de la Vie et de la Santé) dans le cadre du Plan cancer "*

Pour les publications en anglais :

*"With financial support from ITMO Cancer AVIESAN (Alliance Nationale pour les Sciences de la Vie et de la Santé, National Alliance for Life Sciences & Health) within the framework of the Cancer Plan"*

Ces publications sont transmises à l'Inserm pour information, dans les meilleurs délais et au plus tard dans les cinq (5) jours suivant la publication.

L'action 13.5 du Plan cancer incite le partage des informations et des données aux niveaux national et international entre professionnels et avec le grand public. Ainsi, il est recommandé de publier les résultats dans des revues à accès gratuit et de déposer les publications dans des archives ouvertes de type HAL.

### 9-b Diffusion d'un résumé du projet

Pour les projets financés, le résumé pourra être publié ultérieurement sur le site Internet de l'Institut National du Cancer, chaque candidat sera contacté pour confirmer le contenu ou proposer une version publiable.

## 10. CONTACT

Pour toute information, vous pouvez contacter:

- pour les aspects scientifiques et techniques: [plancancerformation@inserm.fr](mailto:plancancerformation@inserm.fr)
- pour les questions relatives à la soumission électronique: [eva@inserm.fr](mailto:eva@inserm.fr)

Un guide du candidat est disponible sur le site Eva, n'hésitez pas à le consulter.